

# VERPILLIERES 2016

## BULLETIN MUNICIPAL N°1



CONTACTER LA MAIRIE DE VERPILLIERES :

☎ : 03-22-78-59-62

✉ : [mairie.verpillieres348@orange.fr](mailto:mairie.verpillieres348@orange.fr)

Le secrétariat :

les mardis entre 12 h et 13 h

les vendredis entre 17h et 18 h

Rencontre avec Monsieur Le Maire sur RDV

### SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Etat Civil

Infos Pratiques

La Vie à VERPILLIERES

Les travaux dans la commune

La Scolarité

Le comité des fêtes

Un peu d'histoire...

*Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs.*

*Incontestablement, cette année 2016 aura été marquée par les travaux d'enfouissement de réseaux et la pose de nouveaux candélabres dans la Grande Rue. Ces travaux très importants avaient été votés, à l'unanimité du Conseil Municipal, en 2015. Le Conseil avait en effet considéré que les travaux nécessités par le Fam (foyer d'accueil médicalisé) et l'importance des subventions obtenues (plus de 50% du coût des travaux) constituaient une opportunité qui ne se représenterait pas avant longtemps.*

*Aujourd'hui, les échos des habitants sont très favorables et cela nous encourage à envisager de continuer ce type de travaux. Les travaux que doit entreprendre la SICAE pour déposer la ligne à haute tension qui contourne le village pour rejoindre la rue de BEUVRAIGNES pourraient en être l'occasion, sous réserve de faisabilité.*

*A coté de cela, une VMC efficace a été installée par les établissements CANTREL dans la salle polyvalente, ce qui devrait permettre d'éviter les problèmes de condensation au sol dorénavant. On peut rappeler brièvement les travaux faits en 2015, à savoir la rampe d'accès à la mairie (subventionnée à 40% par l'Etat et le Conseil Départemental) et l'empierrement des chemins ruraux (financés à plus de 75% par les agriculteurs, l'Association Foncière Rurale de Verpillières, le Conseil Départemental et Saint Louis Sucre).*

*En ce qui concerne 2017, il est essentiellement prévu l'implantation de nouveaux panneaux de signalisation, avec notamment la création d'une « Zone 30 » de l'école jusqu'au-delà de l'entrée du nouveau FAM.*

*Il est également envisagé de refaire le plancher du clocher de l'église ainsi que le mur du cimetière pour lequel des demandes de devis ont été faites pour refaire celui-ci en briques. La réalisation des travaux dépendra des éventuelles subventions.*

*L'autre évènement important de la commune est, bien entendu, la construction du foyer d'accueil médicalisé dont l'ouverture est prévue pour l'été 2017. Le foyer accueillera les 10 personnes qui vivent actuellement dans la « grande maison » et 18 autres personnes qui sont en attente d'une solution d'hébergement adaptée à leur situation. A terme, ce sont près de 35 personnes qui travailleront sur place, ce qui contribuera probablement au dynamisme de notre commune. La « grande maison », quant à elle, deviendra l'atelier occupationnel. L'actuel atelier servira d'espace d'activités pour les personnes accueillies par le FAM.*

*Un autre projet important va également voir le jour et qui concerne notre commune directement est la fusion des deux communautés de communes de Roye et Montdidier, comme la loi « NOTRÉ » nous y oblige.*

*Enfin, un projet de PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) a été lancé en 2016 et devrait s'étaler sur plusieurs années, cela devrait nous amener à réfléchir sur le devenir de notre commune. Des affichages réguliers vous permettront de vous tenir au courant de l'avancée de ce projet.*

*2016 aura été surtout marqué par le décès de Monsieur Jean MICHALSKI, le 18 janvier, et par celui de Monsieur Bruno HAGUET, le 8 septembre, qui a particulièrement affecté tous ceux qui l'ont connu tant cette disparition fut brutale. Monsieur MICHALSKI et Monsieur HAGUET avaient en commun la passion de la nature en général et de l'agriculture en particulier. Mais ils avaient surtout, l'un comme l'autre, le sourire facile et le visage avenant, une affabilité et une gentillesse qui les caractérisaient si bien. Je voudrais une nouvelle fois, au nom du Conseil Municipal, assurer leurs épouses, leurs enfants et tous leurs proches, de toute notre amitié dans ces circonstances si difficiles.*

*En cette fin d'année 2016, Monsieur Philippe LEVERT, après de très nombreuses années au service de la commune, a fait valoir ses droits à la retraite. Il conservera malgré cela une*

*activité dans la gestion de l'eau et l'entretien de notre cimetière notamment, sans compter des actions ponctuelles lorsque le besoin s'en fera sentir. Je voudrais le remercier au nom du Conseil Municipal et de tous les habitants pour le dévouement et la qualité du travail accompli durant toutes ces années. Quant aux travaux de ménage de l'école, c'est Mademoiselle Virginie TOPART qui a pris le relais depuis cette rentrée scolaire 2016.*

*Je voudrais aussi remercier les deux adjoints, Monsieur Gérard MORIN et Monsieur Fabien LEVERT pour leur investissement personnel notable dans la commune, particulièrement au niveau de sa gestion et de son embellissement ; et aussi Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux pour leur présence bienveillante et leur participation assidue et efficace aux réunions du Conseil.*

*Je voudrais également remercier Madame Marie-Stella POULET qui, après avoir été Présidente du Comité des Fêtes, a passé le flambeau à sa fille, Mademoiselle Marine POULET. Je voudrais la remercier au nom de toute la commune, pour tout le temps et l'énergie qu'elle a consacrés à cette responsabilité et notamment dans l'organisation des brocantes, tournois de football, dîners et arbres de Noël, entre autres choses...*

*Avant de conclure, je voudrais remercier Madame AMORY et toutes les personnes qui ont imaginé et participé activement à ce projet de bulletin municipal qui, je l'espère, vous donnera toute satisfaction.*

*Il me reste à vous souhaiter une belle et heureuse année 2017 ; un acteur connu disait récemment qu'il est « poli d'être gai » mais au-delà de la gaieté, qui peut parfois être de façade, c'est de connaître la joie et la paix intérieures que l'on peut souhaiter à chacun d'entre nous.*

*Philippe HAGUET.*

#### ETAT CIVIL

Il est arrivé parmi nous en 2016 :

**MONTAIGNE Louka né le 12 juillet**



Pour l'année 2016, il n'y a pas eu de mariage.

Ils nous ont quittés en 2016 :

**MICHALSKI Jean le 18 janvier**

**HAGUET Bruno le 8 septembre**



Nous comptons 157 habitants à VERPILLIERES, selon notre dernier recensement de 2013.

	2013	2014	2015	2016
NAISSANCES	5	2	0	1
MARIAGES	1	0	0	0
DECES	1	2	0	2

### Horaires de La déchetterie de ROYE

	Horaire d'hiver (2 novembre au 20 mars)	Horaire d'été (21 mars au 1 <sup>er</sup> novembre)
Lundi	9h-12h / 13h30-17h	9h-11h45 / 13h30-18h
Mardi	13h30-17h	13h30-18h
Mercredi	13h30-17h	13h30-18h
Jeudi	FERME	FERME
Vendredi	13h30-17h	9h-11h45 / 13h30-18h
Samedi	9h-12h / 13h30-17h	9h-11h45 / 13h30-18h
Dimanche	9h-12h	9h-11h45

#### Conditions d'accès :

Avant votre première visite à la déchetterie, vous devez faire la demande d'une carte auprès de la communauté de communes, 13 rue Henri Renard, à Roye. Cette carte vous sera remise après présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Pour faciliter votre venue, il est conseillé de charger votre véhicule en triant les types de déchets. Cela permettra de gagner du temps et d'éviter les erreurs lors de votre déchargement. N'hésitez pas à demander conseil au gardien.

#### Informations :

Pour le tri des déchets, des sacs de couleur jaune et bleu sont à disposition à la mairie, vous pouvez les retirer aux heures d'ouvertures de la mairie.

L'hiver arrive, avec lui son lot de mauvaises surprises, alors pour les raticides, ils sont à retirer à la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

### EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

L'amélioration des bâtiments, le fleurissement de la commune et son entretien depuis plusieurs années sont des priorités que la municipalité souhaite poursuivre, c'est dans la perspective d'un village encore plus accueillant que nous vous demandons de bien vouloir procéder au nettoyage des caniveaux régulièrement. De plus, Un conteneur à verre est à disposition dans le village, merci de ne pas déposer de verres à l'extérieur.

Numéros utiles

Gendarmerie	17
Gendarmerie de ROYE	03 22 87 73 17
Gendarmerie MONTDIDIER	03 22 37 53 17
Pompiers	18
SAMU	15

## L'actualité 2016 à VERPILLIERES

Après bien des préparatifs, le vendredi 15 janvier à 18 h 30, la salle polyvalente était prête à accueillir la population. Dans son allocution, Monsieur le Maire nous a énoncé l'histoire de trois personnes qui ont marquées par leurs dynamismes et leurs dévouements, la vie du village.



**Monsieur BEUDAERT Michel**  
représenté par son fils Pierre.  
30 années au service de la  
commune.



**Monsieur HAGUET Christian**  
36 années au service de la commune.  
12 années au poste d'Adjoint.  
18 années au poste de Maire.



**Monsieur LEVERT René**  
44 années à ce jour, mandat toujours en cours.  
12 années au poste d'Adjoint.

Puis est venu le moment de souhaiter une bonne retraite et de remercier pour ses 34 années au service de la commune, Marie-Thérèse LEVERT, qui se propose de continuer la distribution du courrier bénévolement.



Merci à vous Madame LEVERT.

## Les travaux de la commune.

Un petit rappel des travaux effectués depuis quelques années :

Installation de panneaux soudés et plastifiés au niveau de la cour de l'école et installation de barrières de sécurité.

Réfection du monument aux morts

Dans un premier temps, la couverture de la chapelle a été refaite suivi dans un second temps de la réfection des murs, du remplacement des ouvrants et enfin du réaménagement des espaces verts.

Les travaux de réfection de la mairie et du logement communal, une grande transformation puisqu'il fallait que la mairie soit accessible à toutes personnes.

La création et l'empierrement des chemins communaux.

Et actuellement, l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques avec en prévision le passage d'une gaine pour la fibre optique Grande Rue dans un premier temps.

Installation d'une VMC à la salle polyvalente.

Prochainement, mise en place d'une nouvelle signalisation routière, remplacement du plancher de l'église.



# LA SCOLARITE

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal associant sept communes, (Balâtre, Carrepuis, Champien, Marché-Allouarde, Rethonvillers, Roiglise, Verpillières), intervient au service des sept communes précitées, pour les questions d'organisation de la scolarité (maternelle, primaire, TAP).

CARREPUIS

MARCHE ALLOUARDE

ROIGLISE

BALATRE

CHAMPIEN

RETHONVILLERS

VERPILLIERES

Les 79 élèves inscrits dans le regroupement sont répartis sur 4 classes de la maternelle au CM2. Chaque jour, certains enfants prennent le bus pour aller à l'école, 18 sont à Carrepuis, 17 à Roiglise, 20 à Champien et 24 à Verpillières. A partir du mois de janvier, Monsieur CALAS comptera 4 nouveaux élèves en toute petite section.

CARREPUIS : **PRIMAIRE**

**CM1/ CM2**

Enseignante : **Madame BRAHIMI**

ROIGLISE : **PRIMAIRE**

**CE1/CE2**

Enseignante : **Madame BAUDHUIN**

CHAMPIEN : **MATERNELLE**

**Petite section/ Moyenne section**

Enseignant : **Monsieur CALAS**

Atsem : **Virginie TOPART**

VERPILLIERES : **MATERNELLE/PRIMAIRE**

**Grande section/CP**

Enseignante : **Madame BROCHU**

Atsem : **Christiane DUFOUR**



**La classe de Madame BROCHU**

# COMITE DES FETES

Nous remercions les personnes qui participent à nos évènements, et qui permettent le financement notamment des cadeaux de Noël de chaque enfant.

Nous essayons de maintenir au mieux l'animation et la bonne entente du village, nous sommes également toujours à la recherche de membres (si des volontaires veulent se manifester...) sachant que nous sommes 3 jeunes, l'expérience des adultes comme les idées innovantes des plus jeunes sont les bienvenues.

De plus, nous faisons appel à des mains volontaires et courageuses pour la réfection du terrain de football (qui profitera à tous), date à définir.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année, et nous vous attendons pour célébrer la nouvelle année, lors d'une après-midi jeux autour d'une bonne galette des rois le dimanche 15 janvier !

La Présidente.

Marine POULET.

## LES PREVISIONS DU PROGRAMME 2017

<b>DIMANCHE 15 JANVIER</b>	
<p>Après-midi jeux pour fêter l'arrivée de la nouvelle année, dégustation de la galette des rois. Gratuite et ouvert à tous, elle permet de se réunir entre villageois autour de jeux de société que chacun peut amener. Un grand moment convivial.</p>	
<b>SAMEDI 1<sup>er</sup> AVRIL</b>	<b>DIMANCHE 4 JUIN</b>
	 <b>BROCANTE</b>
<b>COURANT JUILLET</b>	<b>MARDI 31 OCTOBRE</b>
 <b>TOURNOI DE SIXTE</b>	 <b>HALLOWEEN</b>
<b>12 OU 19 DECEMBRE</b>	<b>EVENEMENT SPORTIF</b>
 <b>ARBRE DE NOËL</b>	<p>En prévision, une randonnée, 5 à 10 km en marchant, en courant pour les plus courageux, suivi d'une collation à la salle, ou, peut-être un évènement zumba/cardio dance, avec un coach !</p> <p>A suivre...</p>



# Le comité des fêtes et l'année 2016



LA VRAIE PAËLLA

IF--030005



Γ0:0Z 00 03030-Γ



Lors de sa dernière assemblée générale, le Comité des Fêtes à renouveler les membres du bureau.

**Présidente : Marine POULET**

**Vice-présidente : Marie-Stella POULET**

**Secrétaire : Maëva POULET**

**Trésorière : Ange-Marie LEVERT**

Bienvenue à cette nouvelle équipe et espérons que beaucoup d'entre vous iront grossir leur effectif. En effet, chacun de vous peut participer selon ses disponibilités, il n'y a aucune obligation et cela vous permettra de passer des moments agréables.

Notre première édition s'achève et nous espérons que vous l'apprécierez. Si d'autres informations sont à transmettre, nous vous les ferons parvenir par voie d'affichage ou par flash. Toutefois, vous pouvez déposer votre adresse de messagerie à la secrétaire qui vous communiquera toutes les nouvelles importantes, chaque adresse restera anonyme.

Il était une fois à VERPILLIERES, il y a 90 ans...

Le 15 décembre 1926  
 Le Conseil municipal de la Commune de Verpillières s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M<sup>r</sup> Maurice Léger adjoint faisant fonction de Maire.

Conseillers en exercice 9  
Présents 8  
Absents 1

Il étaient présents à la séance M<sup>rs</sup> Lévert Camille, Delavallant Florian, Guilleumont Théol, Bayart René, Léger Maurice, Lathi Georges, Delval Oscar.

Absent : Dreize Paul.

La séance étant ouverte :

Objet Monsieur le Président expose au Conseil Municipal qu'il n'a pas reçu une grosse quantité de réclamations des habitants du village au sujet de l'éclairage communal qu'il y a lieu de pourvoir au complément de quatre lampes municipales à savoir :

Complément  
Installation de  
lamps municipales  
dans les rues de la  
Commune

Une au carrefour de la rue maillette  
Une dans la courbe de la Grande Rue faisant face à l'immeuble de M<sup>r</sup> Dreize  
Une à l'entrée du village route d'Amey  
Une dans le milieu de la rue de l'église

Monsieur le Président fait connaître au Conseil Municipal qu'il s'est déjà mis en relation avec Monsieur le Directeur de la Coopération Electrique d'Atteneourt qui a l'entière des installations domo-motrices. Il a été répondu par lettre à sa demande que la dépense totale pour les quatre lampes s'élevait à la somme forfaitaire de 500<sup>fr</sup> soit 125<sup>fr</sup> par lampe, toute fourniture comprise, il semble à M<sup>r</sup> le Président que cette somme n'est pas exagérée.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve pleinement la réclamation formulée par tous les habitants de la Commune et décide à l'unanimité de faire compléter l'installation des lampes communales par la Coopération Electrique de la région d'Atteneourt moyennant le prix forfaitaire de 500<sup>fr</sup> somme qui sera prélevée à l'art. 55 du budget supplémentaire.

*Lu et approuvé  
 15 décembre 1926*

**La première équipe de football de la commune...**



**Toute l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2017.**